

IRONIE VERBALE ET ANTIPHRASE

Ronald Landheer

Université de Leyde, NL

Résumé: Partant d'un corpus représentatif d'énoncés ironiques, et mettant à profit les acquis récents de la sémantique textuelle et de la pragma-sémantique, l'objectif de ce papier est de présenter une mise au point des problèmes majeurs posés par l'ironie verbale, afin de dépasser la conception traditionnelle trop restrictive qui l'assimile simplement à une antiphrase.

Mots-clés: ironie, antiphrase, paradoxe, trope, isotopie, sémantique textuelle, pragma-sémantique

1. Il est sans doute difficile de formuler une définition de l'ironie qui fasse justice à la grande diversité des énoncés que nous qualifierons intuitivement d'ironiques. Dans cette étude, nous voudrions quand même faire un essai d'en présenter une qui soit plus satisfaisante que celles en vigueur.

Sans doute l'intérêt majeur de l'ironie verbale réside dans son caractère ambivalent: l'assertion ironique comporte une évaluation qui à la fois affirme quelque chose et nous suggère son démenti. Il importe d'ajouter que, pour pouvoir recevoir une interprétation adéquate, il faut qu'elle soit enchâssée dans un co(n)texte tant soit peu transparent, si bien qu'elle soit reconnue comme un jugement axiologique, le plus souvent *et* inattendu *et* négatif: "the ironist makes an evaluative argument that violates contextual expectations", selon Kaufer (1981: 495; cf. aussi Jankélévitch, 1985: 74 sqq.). Il est donc assez logique que l'ironie verbale présente un grand intérêt surtout pour la sémantique textuelle ou si l'on veut, la pragma-sémantique. Ce qui est étonnant, cependant, c'est que, en dépit d'une profusion d'études récentes (voir notre bibliographie), le phénomène de l'ironie continue à être défini d'une façon aussi restrictive.

2. A première vue, il est vrai, l'ironie verbale paraît être un phénomène peu problématique: c'est une espèce de raillerie où l'ironiste dit simplement le contraire de ce qu'on veut faire entendre, comme le formulent non seulement les dictionnaires généraux, mais même les dictionnaires plus spécialisés, comme celui de Dubois, *et al.* (1994) ou celui de Molinié (1992). Et, en effet, les exemples qui nous viennent tout de suite à l'esprit correspondent assez bien à cette conception:

- (1) C'était une réussite...
- (2) Un vrai génie, celui-là!
- (3) C'est là le genre de choses que j'adore.

Ces énoncés-là, à condition d'être insérés dans des contextes appropriés, seront facilement reconnus comme ironiques. C'est notamment cette espèce d'ironie verbale - sans doute la plus triviale - que les rhétoriciens ont classée comme un trope, un trope d'opposition, nommé aussi *antiphrase* (voir Kerbrat, 1976, 1980; Perrin, 1996), c'est-à-dire une manière d'employer un mot ou une locution dans un sens contraire au sens courant. Cela s'applique de façon plus manifeste encore à des collocations complètement lexicalisées, comme les exemples suivants:

- (4) C'est du joli!
- (5) C'est du propre!
- (6) Excusez du peu! etc.

On pourrait les considérer comme des cas d'ironie morte (ou plus ou moins morte), à l'instar de la métaphore morte. Cependant, il convient de rappeler ici trois faits importants:

- Tout d'abord ces énoncés n'impliquent pas forcément le *contraire* de ce qu'on veut faire entendre: *c'était une réussite* ne signifie pas nécessairement "c'était un échec", mais cela peut signifier aussi par exemple "pas vraiment un succès". L'énoncé peut donc en effet exprimer le *contraire* de ce qu'on veut faire entendre, mais aussi sa *négation*, ou même une simple *relativisation* (cf. Kerbrat, 1978: 119; Basire, 1985: 136).

- Deuxièmement, et cela est en rapport étroit avec la première remarque, c'est le *contexte* de l'énoncé ironique qui doit nous renseigner sur sa valeur sémantique. Comme nous l'avons fait remarquer au début, l'assertion ironique n'est jamais une phrase isolée, elle est toujours *enchâssée* dans un *co(n)texte*. C'est pourquoi Molinié (*op.cit.*) considère l'ironie comme une figure macrostructurale, plutôt que microstructurale.

- En troisième lieu, il faut reconnaître que - et cela vaut surtout pour l'ironie vivante, comme celle des trois premiers exemples - on ne peut *jamais* exclure a priori une interprétation non ironique (cf. Muecke, 1973: 37 sqq.; Barbe, 1995: *passim*). Si le contexte ou notre appareil prosodique ou mimo-gestuel n'est pas suffisamment transparent, l'ironie peut faire échec, avec sans doute des conséquences parfois désastreuses.... C'est déjà un contraste avec d'autres figures de rhétorique, la métaphore en tête, qui se reconnaissent le plus souvent par une espèce de déviance. Il est vrai d'ailleurs que l'ironie offre bien, elle aussi, une rupture isotopique, mais une rupture (ou 'renversement', selon Bertrand, 1993) isotopique qui, en général, se manifeste seulement dans un contexte plus large, et encore de façon non voyante. Ainsi, nous pouvons entièrement souscrire aux

vues exprimées par Beda Alleman (1978: 390-391): "... ce qu'il y a d'ironie dans un texte ne ressort qu'à partir du *contexte*, au sens le plus large (...). L'arrière-plan ironique de ce qui est dit littéralement est toujours déjà donné et compris sous forme de présupposé (...): sinon, ce qui est dit ironiquement serait compris comme littéral et non pas comme ironique. En même temps, les signaux formels sont interdits, c'est-à-dire que l'arrière-plan devra être présupposé de façon aussi tacite que possible: car toute mesure prise de façon que le lecteur aille donner du nez contre l'arrière-plan annule l'effet ironique."

3. Ce problème de l'interprétation (ironie versus non-ironie) - soit dit entre parenthèses - se présente de façon aiguë dans certaines structures complexes. Examinons à ce propos l'exemple suivant, qui est une version étendue du numéro (3):

(7) C'est là le genre de choses que j'adore, et ma femme aussi...

Comme nous avons vu, la première partie de l'énoncé (*C'est là le genre de choses que j'adore*) peut être interprétée de façon ironique, mais aussi de façon neutre, non ironique. Il en va de même pour sa deuxième partie (*et ma femme aussi*). Si bien que, théoriquement parlant, (7) permettrait les quatre interprétations réunies sous (7a) jusqu'à (7d):

(7) C'est là le genre de choses que j'adore, et ma femme aussi...

a)	neutre	/	neutre
b)	ironique	/	ironique
c)	neutre	/	ironique
d)	ironique	/	neutre

Or, en examinant de plus près ces quatre interprétations, on constate que a) et b) sont impeccables, que c) aussi est parfaitement recevable (pourvu que le contexte soit suffisamment clair), mais que, en revanche, d) est absolument exclue: on a beau essayer, mais cela ne passe pas la rampe! Selon Zwicky et Sadock (1975: 27) la transition de l'un à l'autre serait *toujours* exclue dans la prédication coordonnée («*both must be literal or both sarcastic, the crossed understandings do not exist*»), mais leur observation n'est pas correcte: *seul le passage de l'ironie à la non-ironie est exclu*, c) étant tout à fait possible. Ailleurs nous avons proposé une explication provisoire de cette contrainte remarquable (Landheer, sous presse), mais il n'empêche que l'occurrence d'une ironie locale à l'intérieur des énoncés complexes est un phénomène mal connu et que cette problématique des transitions mérite des recherches plus poussées, qui déborderaient d'ailleurs de beaucoup le cadre de cette communication.

4. Or, comme nous venons de le faire remarquer, abstraction faite des problèmes que nous venons d'esquisser, l'ironie-antiphrase constitue bien l'ironie la plus transparente et la plus prototypique. Elle revient à une définition qui se laisse formuler ainsi:

(8) - un locuteur L, tout en énonçant A, veut faire entendre le contraire de A ou simplement non-A.
[notons que c'est bien l'idée d'une *négation implicite* de ce qu'on énonce qui prédomine donc ici]

5. Mais, comme plusieurs chercheurs l'ont déjà fait remarquer (voir Groeben, *et al.*, 1985; Braester, 1991; Lapp, 1992), l'ironie ne coïncide pas forcément avec une antiphrase, avec une négation implicite de ce qu'on énonce. Ainsi, tout d'abord il arrive que l'aspect négatif de l'ironie *ne concerne pas le contenu propositionnel* de l'énoncé, comme le montre une exclamation comme celle-ci:

(9) Merci de m'avoir abandonné!

Si l'on peut à la rigueur parler d'une antiphrase dans cet énoncé, elle ne porte certainement pas sur le contenu propositionnel, c'est-à-dire sur le fait d'être abandonné, mais elle porte uniquement sur *l'acte illocutoire de remerciement*: il n'y a aucune raison valable pour remercier quelqu'un d'un geste aussi peu courtois que l'abandon. C'est donc la non-sincérité de l'acte illocutoire de remerciement qui est en cause dans (9).

De même dans:

(10) Tu veux que je t'aide à claquer les portes?

On dirait la formule d'une *offre bienveillante* (à comparer avec p.ex. 'Tu veux que je t'aide à réparer les portes?'), mais c'est encore l'insincérité de l'acte illocutoire qui saute aux yeux. Dans (9) et (10), il n'est donc pas question d'une antiphrase 'classique', comparable à celle de (1)-(3), où le contenu propositionnel de la phrase est renversé. Il s'agit seulement d'une inversion des valeurs illocutoires: (9) tourne en reproche, (10) en menace. Ni l'un ni l'autre n'est une véritable antiphrase.

6. Et puis, cette notion d'antiphrase devient plus problématique encore dans les cas où un énoncé ironique *ne communique pas du tout* la négation de ce qu'il dit, comme dans:

(11) Vos alliés sont toujours là quand ils ont besoin de vous...

Il est clair que le caractère ironique de cette assertion ne provient nullement d'une antiphrase: le locuteur y communique sans doute exactement et directement ce qu'il pense (cf. Kaufer, 1981: 501-502; Hutcheon, 1985: 85 sqq.). Si nous y voyons quand même une ironie indéniable, c'est qu'elle communique un jugement négatif dans le moule classique d'un compliment ou d'une évaluation laudative (cp. 'Ils sont toujours là quand on a besoin d'eux'). Il s'agit en effet d'un énoncé qui a un sens manifestement dépréciatif, mais jeté dans un moule mélioratif. Cette assertion présente donc un aspect d'intertextualité qui en fait un spécimen bien convenable dans le cadre théorique de Sperber et Wilson (1978), qui considèrent l'ironie comme un cas de *mention* (à caractère d'écho implicite ou explicite). On observe quelque chose de comparable dans l'exemple (12), qui nous provient de Balzac:

(12) M. du Châtelet possédait toutes les incapacités exigées par sa place (cf. Landheer, 1996: 102-103)

Là encore, nous sommes confrontés avec un énoncé qui exprime bien l'avis de l'énonciateur (ou du narrateur), un avis négatif, sans doute, mais une fois de plus formulé dans le moule d'une flatterie ou d'un éloge.

Il est évident que, si la conception de l'ironie formulée sous (8), - qui rend compte de l'ironie-antiphrase, - ne s'applique déjà guère aux exemples (9) et (10), elle ne s'applique pas du tout aux exemples (11) et (12), parce que, au lieu de dire (gentiment) le contraire de ce qu'on veut faire entendre (méchamment), on y transmet sans ambages un jugement carrément négatif. Ce qu'on peut bien constater à propos de ces exemples, c'est que leur moule stéréotypé suggère un jugement axiologique positif, qui ne fait qu'accentuer en somme leur valorisation négative. Les deux derniers exemples présentent d'ailleurs bien une rupture isotopique, où une apparence sémique positive est infléchie négativement.

7. Un procédé plus complexe, mais avec une rupture isotopique comparable, se révèle dans les exemples suivants:

- (13) On ne se dit rien, en général, mais amicalement (Ajar, cité par Braester, 1991: 95)
 (14) C'est un homme sans principes, mais qui les défend avec passion.

A première vue ce sont des contradictions dans les termes. C'est le connecteur *mais* qui est responsable ici de la rupture isotopique: dans les deux cas, il introduit des assertions qui *semblent* annuler en quelque sorte l'amorce négative qui précède. La contradiction apparente dans (13) peut se résoudre grâce à une interprétation hyperbolique du mot *rien*: 'très peu de chose' ou 'rien que des choses insignifiantes'. Le caractère ironique de (14) est un peu plus complexe: la première partie est parfaitement négative, donc le connecteur *mais* devrait introduire un facteur atténuant, cependant c'est le contraire qui se produit: la suite introduite par *mais* s'avère être plus dévastatrice encore! Cette rupture isotopique-là peut se résoudre grâce au principe de polyphonie: l'homme en question défend ce qu'il considère, lui, comme des principes, mais qui ne méritent pas ce nom aux yeux du locuteur. Il y a ici donc deux mondes de croyance opposée qui se croisent dans une seule assertion...

On comprend que la théorie de Berrendonner (1981), pour qui l'ironie comporte toujours un *paradoxe argumentatif*, s'applique bien ici: (13) et (14) ont une orientation argumentative double: les deux valorisations discordantes qui sont en jeu produisent une tension axiologique, qui finit par se résoudre dans une direction dévalorisante.

Cela se montre clairement aussi dans l'exemple (15):

- (15) Monsieur le baron était un des plus puissants seigneurs de la Westphalie, car son château avait des portes et des fenêtres (Voltaire, cité par Perrin, 1996: 200).

Ici, les *conclusions* que l'on pourrait tirer de la première partie de l'énoncé devraient être *justifiées* par la proposition introduite par *car*. Or, l'ironie de (15) réside justement dans le fait que la deuxième partie de l'énoncé contient des arguments qui ne font que *détruire* ces conclusions (étant beaucoup trop faibles). Cette ironie voltairienne se présente comme une douche écossaise.

8. Non sans quelque précaution nous voudrions tout de même tirer la conclusion suivante de ces différents exemples: une caractérisation de l'ironie comme trope, comme antiphrase, comme mention, ou comme paradoxe argumentatif paraît, chacune, bien appropriée

pour certains cas d'ironies, mais bien moins appropriée pour d'autres cas. Chaque type d'approche a pour ainsi dire son domaine privilégié dans ce vaste ensemble, mais aucun n'embrasse le phénomène dans sa totalité, si nous voyons bien. N'y aurait-il pas alors une sorte de *plus grand commun diviseur* dans la diversité d'emplois de l'ironie verbale, dont nous n'avons présenté d'ailleurs qu'un très modeste échantillon ici (sur un corpus qui comprend près d'un millier d'exemples)? Nous croyons que si. En effet, c'est en proposant, - par rapport à la définition de l'ironie présentée plus haut sous le numéro (8), définition qui était trop exclusivement axée sur l'ironie comme antiphrase, - quelques corrections d'ordre sémantique et pragmatique, - que nous aboutirions à une définition amendée, formulée comme suit:

- (16) - un locuteur L, tout en énonçant A, veut faire entendre, au moyen d'une rupture isotopique quelconque, que le jugement axiologique impliqué ou suggéré par (une partie de) A, doit être inversé, nié ou relativisé.

L'ironie, en somme, constitue toujours une rupture, une manière de se désolidariser d'une cible quelconque, mais sous la fausse apparence d'une solidarisation. Bien que cette définition fonctionne encore comme une hypothèse de travail, nous sommes convaincu - jusqu'à nouvel ordre - qu'elle contient tous les traits caractéristiques de ce phénomène complexe qu'est l'assertion ironique et rien que des traits caractéristiques...

Bibliographie:

- Alleman, B. (1978). De l'ironie en tant que principe littéraire. *Poétique* 36, pp. 385-398.
- Barbe, K. (1995). *Irony in Context*. John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia.
- Basire, B. (1985). Ironie et métalangage. *DRLAV* 32, pp. 129-150.
- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Minuit, Paris.
- Bertrand, D. (1993). Ironie et humour : le discours renversant. *Humoresques* 4, 'Sémiotique et Humour', pp. 27-41.
- Braester, M. (1991). L'ironie dans le fonctionnement du langage. Thèse, Université de Paris VIII.
- Braester, M. (1992). Du 'signe ironique' à l'énoncé ironique. *Semiotica* 92, pp. 75-86.
- Braester, M. (1995a). Connecteurs pragmatiques, connecteurs ironiques. In : *Tendances récentes en linguistique française générale* (volume dédié à David Gaatone) (H. Bat-Zeev Shydkrot et L. Kupferman (éds.)). *Linguisticae Investigationes supplementa* 20, pp. 111-119.
- Braester, M. (1995b). 'Ce qui ne se laisse énoncer': Des jeux de langage ironiques. *Semiotica* 107, pp. 293-306.
- Dubois, J., M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.-B. Marcellesi et J.-P. Mével (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, Paris.
- Groeben, N. et B. Scheele (1984). *Produktion und Rezeption von Ironie*. I. Pragmalinguistische Beschreibung und psycholinguistische Erklärungshypothesen (Tübinger Beiträge zur Linguistik 263). Gunter Narr, Tübingen.

- Groeben, N., H. Seemann et A. Drinkmann (1985). *Produktion und Rezeption von Ironie*. II. Empirische Untersuchungen zu Bedingungen und Wirkungen ironischer Sprechakte (Tübinger Beiträge zur Linguistik 279). Gunter Narr, Tübingen.
- Groupe μ (1978). Ironique et iconique. *Poétique* 36, 427-442.
- Hutcheon, L. (1978). Ironie et parodie. *Poétique* 36, 467-477.
- Hutcheon, L. (1985). *A Theory of Parody*. Methuen, New York-London.
- Jankélévitch, V. (1985). *L'ironie*. Flammarion, Paris.
- Kaufert, D. (1981). Understanding Ironic Communication. *Journal of Pragmatics* 5, pp. 495-510.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1976). Problèmes de l'ironie. *Linguistique et sémiologie* 2, pp. 9-46.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (éd.) (1978). *L'ironie*. Presses Universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). L'ironie comme trope. *Poétique* 41, pp. 108-127.
- Landheer, R. (1996). Le paradoxe: un mécanisme de bascule. In : *Le paradoxe en linguistique et en littérature* (R. Landheer et P.J. Smith (éds.)), pp. 91-116. Droz, Genève.
- Landheer, R. (sous presse), L'assertion ironique: une information à rebours. *Actes du Colloque 'Prédication, Assertion, Information'*, Uppsala 1996.
- Lapp, E. (1992). *Linguistik der Ironie* (Tübinger Beiträge zur Linguistik 369). Gunter Narr, Tübingen.
- Martin, R. (1992). *Pour une logique du sens*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Molinié, G. (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Les Usuels de Poche, Paris.
- Muecke, D.C. (1973). The Communication of Verbal Irony. *Journal of Literary Semantics* 2, pp. 35-42.
- Muecke, D.C. (1978). Analyses de l'ironie. *Poétique* 36, pp. 478-494.
- Perret, D. (1978). *L'ironie au pays du langage*. Thèse, Université de Paris-Nanterre.
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope*. Éditions Kimé, Paris.
- Sperber, D. et D. Wilson, (1978). Les ironies comme mentions. *Poétique* 36, pp. 399-412.
- Zwicky, A.M. et J.M. Sadock (1975). Ambiguity Tests and How to Fail Them. In : *Syntax and Semantics* (J.P. Kimball (ed.)), vol. 4, pp. 1-36. Academic Press, New York-San Francisco-London.